

Tout est organisé

vivez l'esprit

tranquille

Nous vous aidons à ne plus y penser

Pourquoi tout organiser dès maintenant ?

Aujourd'hui, parler de ses propres obsèques n'est plus un sujet tabou. Il est légitime de souhaiter libérer ses proches d'une charge financière dans un moment aussi délicat ou bien encore, tout prévoir pour ne plus avoir à y penser ! C'est pourquoi, Generali vous propose une solution d'assurance vie simple et modulable :

- le contrat d'assurance vie Sérénivie associé à la Convention Obsèques du Choix Funéraire vous permet de prévoir, dès aujourd'hui et dans leurs moindres détails, le financement et l'organisation de vos obsèques ;
- vous pouvez, de plus, vous appuyer à tout moment sur les services d'assistance mis à votre disposition pour être conseillé dans vos démarches de préparation, ou pour garantir à vos proches un accompagnement au moment de votre décès.

Quelle solution ?

Une solution avec 2 contrats qui se complètent :

- une assurance vie « Sérénivie » auprès de Generali ;
- un contrat civil en organisation des obsèques auprès du Choix Funéraire.

À la souscription, le bénéficiaire du capital garanti est le Choix Funéraire qui s'occupera de l'organisation des obsèques selon la formule que vous avez choisie. Le bénéficiaire peut être modifié pendant la durée du contrat d'assurance.



LES + SÉRÉNVIE

SIMPLICITÉ

Le questionnaire de santé est optionnel lors de votre adhésion. Dans le cas où vous faites le choix de ne pas le compléter, votre capital est versé immédiatement en cas de décès accidentel et après une période de carence de 18 mois en cas de décès par maladie.

SÉCURITÉ

Le capital décès que vous avez choisi lors de votre adhésion est garanti pendant toute votre vie (sauf résiliation ou arrêt de paiement des cotisations), quels que soient votre âge et l'évolution de votre état de santé.

SOUPLESSE

Vous avez le choix entre 2 modes de versement :

- le paiement viager, qui s'effectue tout au long de votre adhésion ;
- le paiement temporaire, qui prévoit le règlement de vos cotisations pour une durée déterminée à l'avance (15 ans minimum).

CONSEIL

Votre conseiller est à vos côtés pour réaliser avec vous une analyse de votre situation personnelle, et vous aider à prendre les décisions qui correspondent au mieux à vos attentes.

L'accompagnement de vos proches

Prévoir le financement et l'organisation de ses obsèques, c'est faire preuve de bienveillance envers vos proches. Ils peuvent également compter sur de nombreux services et un accompagnement dédié pour les soulager dans cette épreuve difficile.

Vos proches sont soutenus au moment du décès

Une permanence téléphonique est disponible 24 h/24 et 7 j/7 pour accompagner vos proches. Sur simple appel, un conseiller funéraire répond à leurs demandes et prend en charge l'organisation des obsèques.

Si nécessaire, le rapatriement du corps peut être organisé, du lieu du décès dans le monde entier, jusqu'à son lieu de domicile en France métropolitaine.

Et vous ?

Vous êtes accompagné dès la souscription.

Europ Assistance met à votre disposition un service de conseils téléphoniques relatif aux démarches suivant un décès, les droits de successions, etc.



Le Choix Funéraire

Le partenaire de confiance de Generali, est un acteur de dimension nationale :

- n°1 français des marbriers et pompes funèbres indépendants ;
- plus de 700 points d'accueil en métropole et départements d'outre-mer.

Source : le-choix-funeraire.com

GARANTIE D'EXÉCUTION


Le Choix Funéraire s'engage à exécuter les prestations prévues et prend à sa charge les coûts éventuels constatés entre le coût réel des prestations et les sommes versées par Generali Vie au titre du contrat d'assurance. Seules les prestations et fournitures complémentaires, non prévues dans le descriptif de la formule choisie, sont à la charge de la famille et payées par elle directement à l'entreprise de pompes funèbres intervenante.

Ce qui répond le mieux à vos attentes

Le Choix Funéraire vous propose 2 formules qui correspondent au montant de capital garanti avec Sérénivie. Sachez qu'à tout moment vous pouvez effectuer des modifications selon vos volontés, conformément aux dispositions générales du contrat de prestations funéraires souscrit auprès du Choix Funéraire.

Ci-dessous un extrait des deux formules proposées.

		FORMULE RÉFÉRENCE	FORMULE PRESTIGE
GARANTIES		4 500 €	6 700 €
PRÉPARATION ET ORGANISATION DES OBSÈQUES, TRANSPORT INCLUS (DANS UN RAYON DE 50 KM)	<ul style="list-style-type: none"> Démarches et formalités Taxes diverses (vacation, inhumation, dispersion) à hauteur de 150 € Toilette/habillage/matériel réfrigérant à domicile 	X	X
	<ul style="list-style-type: none"> Soins de conservation 	-	X
	<ul style="list-style-type: none"> Chambre funéraire 	-	X
CERCUEIL ET ACCESSOIRES	<ul style="list-style-type: none"> Cercueil en pin, conçu pour l'incinération 	X	X
	<ul style="list-style-type: none"> Cercueil en chêne massif modèle « Parisien » ou équivalent 	X	-
	<ul style="list-style-type: none"> Cercueil en chêne massif modèle « Tombeau » ou équivalent 	X	X
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en bière, plaque gravée 	X	X
CÉRÉMONIE FUNÉRAIRE	<ul style="list-style-type: none"> Corbillard, chauffeur, porteurs 	3 porteurs	4 porteurs
	<ul style="list-style-type: none"> Maître de cérémonie : s'occupe de la personnalisation des obsèques selon les volontés du défunt ou de la famille 	X	X
INHUMATION	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture/fermeture du caveau ou creusement d'une fosse pleine terre 	X	X
	<ul style="list-style-type: none"> 700 € de participation à l'achat du monument funéraire/caveau Gravure (30 lettres max) 	-	X
CRÉMATION	<ul style="list-style-type: none"> 800 € de participation aux frais de crémation Urne et plaque gravée 	X	X
	<ul style="list-style-type: none"> 700 € de participation à l'achat du monument cinéraire ou cavotin ou mise en sépulture de l'urne dans le caveau familial 	-	X
	<ul style="list-style-type: none"> Gravure (30 lettres maximum) 	-	X

 Option sous réserve de disponibilité des produits : bois massif issu de forêts durablement gérées ou matériaux éco conçus aux normes écologiques en vigueur. Accessoires d'ornementation en bois. Finition sans solvant (vernis qualifié ECO LABEL). Capitons en matières naturelles : coton ou lin non-traités.



Quelques exemples de montants funéraires

	PARIS 75	STRASBOURG 67	ALPES MARITIMES 06
Corbillard, chauffeur, porteurs	1105 €	585 €	825 €
Cercueil en chêne de type "Parisien"	765 €	895 €	595 €
Construction d'un caveau 2 cases	2391 €	2391 €	2000 €

Vous êtes accompagnés, vous et vos proches, à chaque moment

Le Choix Funéraire offre des services de qualité à travers des engagements forts.



Pour en savoir plus :
le-choix-funeraire.com

RESPECT

Lors de vos obsèques, un accompagnement fidèle à votre personnalité et à l'hommage que vos proches souhaitent vous rendre.

CLARTÉ

Une garantie d'un devis justifié à chaque étape, qui tient compte de vos souhaits et de votre budget.

PROXIMITÉ

Nous sommes disponibles 7j/7, 24h/24 et aux côtés de vos proches pour entamer les premières démarches et mettre à leur disposition un maître de cérémonie entièrement dédié, du début à la fin de nos services.

SÉRÉNITÉ

Nous vous apportons l'expertise et la solidité du premier réseau de pompes funèbres et marbriers indépendants avec 700 points d'accueil partout en France.



* Vous vivez, nous veillons

EUROP ASSISTANCE

Dès la souscription, Europ Assistance est à votre disposition pour vous communiquer des informations dans les domaines suivants :

- l'inhumation ;
- la crémation ;
- les formalités administratives ;
- les concessions ;
- la déclaration de décès ;
- les droits de succession.

Europ Assistance s'engage à respecter une totale confidentialité des conversations tenues lors de ces prestations d'assistance par téléphone. Si une réponse ne peut pas être apportée immédiatement, les équipes d'Europ Assistance effectuent les recherches nécessaires et rappellent dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, en cas de perte d'autonomie partielle ou totale vous affectant, vos proches peuvent être amenés à vous aider pour les gestes de la vie quotidienne. Votre aidant sera guidé dans les démarches nécessaires et urgentes à effectuer.

Document non-contractuel à caractère publicitaire. Les garanties peuvent donner lieu à exclusions, limitations et franchises. Pour connaître le détail, l'étendue et les conditions de garantie, reportez-vous aux dispositions générales et particulières du contrat. La souscription d'un contrat demeure soumise à nos règles d'acceptation des risques.

Generali Iard

Société anonyme au capital de 94 630 300 euros
Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris

Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

